



Déclaration de la FSU au CTPD 78 du 21 janvier 2011 Répartition de la DHG collèges, SEGPA et lycées

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

« Moins de moyens, moins d'ambition » : cette formule résume assez justement le cadre dans lequel s'inscrit la préparation de rentrée 2011. Les 16 000 nouvelles suppressions d'emplois au budget confirme une politique de désengagement de l'Etat en matière de service public d'Education. En fait d'ambition, celle-ci se limite à la recherche d'économies à tout prix par la réduction drastique, au fil des années, du nombre de fonctionnaires. Elle s'articule avec des dispositifs (socle commun en collège, réforme des voies générales et technologiques en lycée...) qui traduisent un renoncement à tout objectif de démocratisation et d'élévation des qualifications pour tous les jeunes. Plus largement, à travers ces attaques répétées contre le service public d'Education, ce sont les valeurs de justice, d'égalité et de solidarité qui sont bafouées.

A l'ouverture de ce CTPD, nous voulons rappeler notre attachement au paritarisme ainsi qu'au fonctionnement démocratique des instances des EPLE, et nous élever contre certains dysfonctionnements. Alors que nous allons examiner à présent les DHG des collèges et lycées, nous constatons que certains chefs d'établissement sont déjà très avancés dans la préparation de la rentrée, au point que certains annoncent déjà aux collègues la suppression de leur poste. Il apparaît aussi que des DHG ont déjà été modifiées sans que ceci ait été communiqué aux représentants des personnels.

Dans un souci de transparence, nous renouvelons par ailleurs notre demande de disposer de la distinction entre les voies générale/technologique/professionnelle et post-bac pour les lycées (prévisions d'effectifs et DHG).

Enfin, nous souhaitons, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, qu'il soit rappelé à tous les Chefs d'établissement, quelles que soient les spécificités des différents EPLE, la nécessité de réunir un CA avant le 11 février, date que vous avez fixé pour la remontée des TRMD, avec ventilation des moyens par discipline, conformément aux dispositions du Code de l'éducation qui définit les principes de l'autonomie du CA en matière pédagogique et éducative.

Pour la prochaine rentrée, les collèges et lycées des Yvelines sont lourdement taxés avec le retrait de 167 emplois, sans rapport avec l'évolution prévue des effectifs entre les rentrées 2010 et 2011. En collège, 35 emplois sont retirés alors que les effectifs augmentent de 238 élèves. Les SEGPA, dont la prévision annonce 75 élèves de moins, perdent 14 emplois. Quant aux lycées, les retraits sont démesurés avec 118 emplois qui disparaissent pour une baisse prévue de 730 élèves : soit un enseignant en moins pour 6 élèves !

C'est une explosion de suppressions de postes et de mesures de carte scolaire qui s'annonce. Les conséquences en seront désastreuses pour tous : baisse du taux d'encadrement H/E en collège, SEGPA et lycées, moins d'enseignants devant les élèves, déstabilisation des équipes pédagogiques, dégradation des conditions d'études et de travail avec, en particulier, des effectifs de classes qui continuent de grimper...

Deux autres facteurs vont amplifier les suppressions de postes dans les établissements :

- d'une part, l'augmentation très sensible des heures supplémentaires imposées au détriment des heures postes. Par rapport à janvier 2010, nous constatons dans les

dotations initiales des établissements une amputation de plus de 3500HP, soit l'équivalent de 195 ETP en moins. Les heures supplémentaires servent bien à supprimer des postes !

- d'autre part, un volume d'heures en réserve qui demeure conséquent en lycées, bien au-delà des nécessaires ajustements de fin d'année, et qui conduit à dessaisir de plus en plus les CA de leurs prérogatives en matière de répartition des moyens par discipline .Ce sont autant de postes définitifs qui sont soustraits aux établissements .

Bien d'autres leviers sont par ailleurs utilisés pour se plier à un cadre budgétaire aussi contraint.

Ainsi, sous couvert de «rationalisation», il s'agit en réalité d'un appauvrissement de l'offre de formation avec :

- des coupes sombres dans la voie professionnelle, de plus en plus marginalisée dans le service public avec , en particulier, la fermeture de 142 places en CAP qui scolarisent les élèves les plus fragiles
- des réformes et des réductions d'implantation d'options qui fragilisent les séries de la voie technologique, en particulier STI, STL et ST2S, et compromettent la réussite de leurs élèves
- la fermeture annoncée de 4 BTS dans les Yvelines, largement combattue par des enseignants qui sont mobilisés pour défendre ce qui constitue une voie de réussite pour de nombreux étudiants.

Il apparaît clairement à l'examen des dotations de lycées combien la réforme constitue un gisement important d'économies en heures d'enseignement avec la mise en place, à la rentrée prochaine, du tronc commun de 1^{ère} regroupant désormais dans des classes toujours plus chargées des élèves de séries différentes.

Quant aux conséquences des annonces de M. le Recteur lors du CTPA du 12 janvier concernant l'Education prioritaire, il s'agit bel et bien d'un démantèlement programmé des ZEP qui produira à très brève échéance ses effets, à savoir la disparition des moyens complémentaires justifiés par les difficultés sociales et scolaires des élèves de ces établissements. 2 collèges et 7 lycées, soit un tiers des 25 établissements ZEP des Yvelines, ont été évincés de la liste de M. le Recteur. Certains d'entre eux semblent provisoirement épargnés par une baisse trop sensible de leur dotation horaire, d'autres, y compris des CLAIR, subissent un effondrement de leurs moyens.

Comment ne pas mettre tout ceci en regard avec les observations d'un récent rapport parlementaire sur «la pauvreté dans les quartiers sensibles» qui conclut à l'aggravation des inégalités et note «une déficience structurelle de l'Etat déconcentré» dans ces quartiers, ainsi qu' «un Etat appauvri, secoué par les vagues successives de suppressions d'emplois de la RGPP» ?

Aujourd'hui, plus que jamais, notre pays a besoin d'un système éducatif qui s'attaque réellement aux inégalités scolaires. Pour la FSU, c'est une toute autre logique qui doit prévaloir, d'autres choix doivent être faits pour relancer une démocratisation en panne et faire réussir tous les jeunes. Avec le collectif « l'Education est notre avenir », c'est ce que la FSU portera dans les manifestations du samedi 22 janvier.